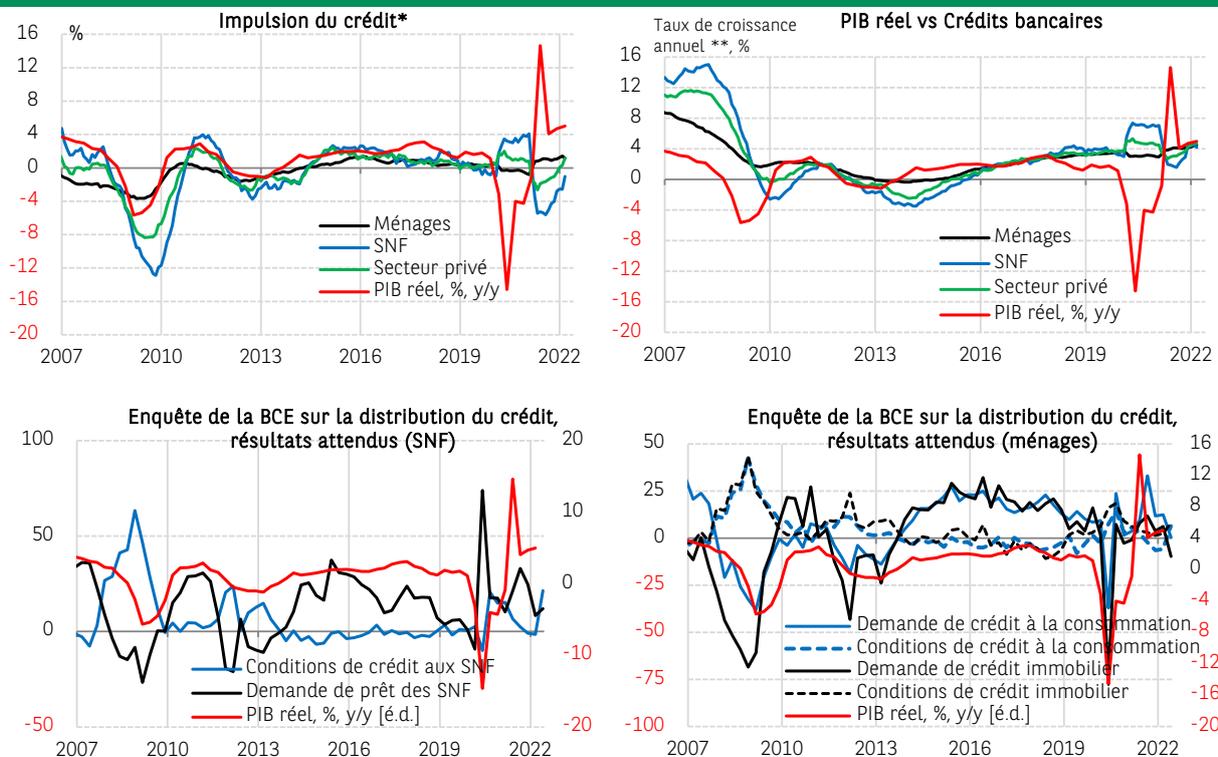


ZONE EURO : LA GUERRE EN UKRAINE, FACTEUR DE DURCISSEMENT DES CONDITIONS D'ACCÈS AU CRÉDIT DES ENTREPRISES

Au-delà du drame humain, l'offensive militaire russe en Ukraine assombrit les perspectives économiques, et avec elles les conditions d'accès au crédit bancaire des sociétés non financières (SNF) et des ménages de la zone euro. En mars 2022, les encours de prêts aux SNF ont déceléré (+4,2% en glissement annuel après +4,5% en février) pour la première fois depuis septembre 2021 (en comparaison, le rebond du PIB réel de +5% en g.a. au T1 2022 contre +4,7% au T4 2021, d'après l'estimation préliminaire d'Eurostat, masque un ralentissement en rythme trimestriel, +0,2% t/t au T1 2022 contre +0,3% t/t au T4 2021). En raison d'un important effet de base (entre mars et août 2021, la quasi-interruption des souscriptions de prêts garantis par les SNF et les premiers remboursements avaient freiné la progression des encours de crédits), l'impulsion des prêts aux SNF (qui reflète la variation, sur un an, de la croissance annuelle de l'encours) a continué de se redresser – tout en demeurant négative – pour s'établir à -1,0% en mars 2022 (contre -2,6% en février). Le dynamisme des encours de crédits aux ménages ne s'est pas démenti au T1 2022 (+4,5% en g.a. en mars 2022), soutenu tant par la faiblesse exceptionnelle des taux d'intérêt que par les anticipations de leur remontée. Au total, l'impulsion du crédit bancaire aux SNF et aux ménages est repassée en territoire positif au T1 2022 pour s'établir à 1,2% en mars 2022. Dans le cadre de l'enquête de la BCE sur la distribution du crédit (la Bank Lending survey, conduite entre les 7 et 22 mars 2022), les banques interrogées anticipaient un tassement de la demande de crédits des ménages au T2 2022 (baisse de la demande de prêts à l'habitat, stabilisation de la demande de crédits à la consommation), en écho à la dégradation de l'indice de confiance des ménages européens depuis la fin février. Elles projetaient, par ailleurs, de durcir les critères d'octroi pour tous les types de prêts aux ménages. Mais les répercussions économiques de la guerre en Ukraine sur l'activité et les prix des intrants (énergie, matières agricoles, métaux), la nouvelle vague de contaminations de Covid-19 en Chine, les difficultés persistantes d'approvisionnement, le remboursement des prêts garantis par les États et la hausse des taux d'intérêt qui se profile menacent, surtout, de fragiliser la situation financière des SNF. Les banques interrogées par la BCE anticipaient, pour le T2 2022, un resserrement très prononcé des conditions d'accès au crédit pour les entreprises. L'amplitude du durcissement annoncé est certes moindre que celui annoncé lors de la grande crise financière de 2008. Il est toutefois d'une ampleur comparable à celui prévu lors de l'enquête de juillet 2020 alors que les craintes quant à l'incidence de la crise du coronavirus sur les risques de crédit étaient fortes, ou encore à celui envisagé en janvier 2012 alors que la crise des dettes souveraines avait renchéri le coût de la dette obligataire des banques européennes.

Céline Choulet

IMPULSION DU CRÉDIT EN ZONE EURO



*L'impulsion du crédit est mesurée comme la variation annuelle du taux de croissance annuel des prêts des IFM ** corrigés des titrisations

SOURCES: BCE, ENQUÊTE DE LA BCE SUR LA DISTRIBUTION DU CRÉDIT, CALCULS BNP PARIBAS

